

Image not found or type unknown



Taxes foncière habitation

Par **ptibou_old**, le **13/12/2007** à **17:31**

J'ai vendu mon bien en mars 2007 l'acquereur d'un commun accord est entre dans les lieux en décembre 2006. (papier a l'appui)
A ce jour que me doit le nouveau propriétaire en ce qui concerne les impots foncier et la taxe d'habitation?
Sur quelle année dois je me baser pour me faire remboursé.
J'espere que la question est compréhensible en attente d'une reponse.
Merci d'avance.